

Manager de l'ingénierie culturelle

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

EFAP-ICART AQUITAINE
PARIENTE
05.56.44.56.22
F.PARIENTE@EFJ.FR

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 6 : Licence, licence professionnelle, BUT (Niveau 6 européen)

Conditions d'accès :

Éligibilité au MBA Spécialisé Ingénierie Culturelle & Management Pour être admissible, vous devez être titulaire d'un diplôme Bac +4/+5 : Écoles de management, de communication, d'ingénieurs, IEP Master de l'enseignement supérieur (science, gestion, économie, droit, LEA...) Les professionnels justifiant d'un parcours et d'une expérience significative sont également habilités à postuler au MBA Spécialisé. Processus d'admission Le recrutement des promotions du MBA Spécialisé Ingénierie Culturelle & Management se déroule en deux étapes : Admissibilité : la sélection s'effectue dans un premier temps sur dossier de candidature par le jury d'admissibilité. Les candidats admissibles sont convoqués à un entretien de motivation et de projet professionnel. Admission : entretien d'admission avec le Directeur du programme et/ou un intervenant professionnel. Critères de sélection Motivation et cohérence du projet professionnel Qualité de l'expression écrite et orale Aisance relationnelle (aptitude à travailler en équipe, à manager, à négocier) Niveau de culture générale et d'anglais Expériences professionnelles

Prérequis pédagogiques :

Éligibilité au MBA Spécialisé Ingénierie Culturelle & Management Pour être admissible, vous devez être titulaire d'un diplôme Bac +4/+5 : Écoles de management, de communication, d'ingénieurs, IEP Master de l'enseignement supérieur (science, gestion, économie, droit, LEA...) Les professionnels justifiant d'un parcours et d'une expérience significative sont également habilités à postuler au MBA Spécialisé.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Objectifs pédagogiques : Préparer les stagiaires à gérer et administrer des entreprises ou des associations et des services culturels, notamment à encadrer des équipes, à concevoir et piloter un projet artistique et culturel dans le secteur des arts et des institutions culturelles, du spectacle, de la musique ou du cinéma. Objectifs opérationnels /compétences visées par la certification : Concevoir et participer à la direction d'une politique ou d'une programmation culturelle Piloter les aspects administratifs et financiers d'un projet culturel Définir et mettre en œuvre les stratégies de communication, de médiation et de marketing culturels Gérer les équipes dédiées à un projet culturel

Contenu et modalités d'organisation

Concevoir et participer à la direction d'une politique ou d'une programmation culturelle. Réaliser le diagnostic du patrimoine artistique ou culturel dans lequel s'inscrit le projet Identifier et analyser les attentes et les pratiques socio-culturelles des publics visés. Réaliser une veille permanente des évolutions esthétiques et des nouveaux talents. Définir et interroger le concept du projet afin élaborer des stratégies alternatives. Définir le choix des artistes, du lieu, des dates et pitcher avec conviction son projet pour créer l'adhésion. Repérer et convaincre le ou les artistes ou leur(s) agent(s) de collaborer au projet artistique. Choisir les oeuvres à présenter (In situ ou en virtuel) ou à produire. Conseiller, accompagner le ou les artistes, tout au long du projet. Définir le déroulé, la mise en scène du projet artistique, et définir la scénographie la plus adaptée. S'assurer du bien-être du ou des artistes, avant, pendant et après leur(s) prestation(s) artistique(s). Piloter les aspects financiers et administratifs d'un projet culturel Élaborer le business model, le business plan, le budget prévisionnel du projet artistique Concevoir et développer des modèles économiques hybrides et complexes Identifier et convaincre de potentiels partenaires financiers, mécènes Suivre et analyser le budget de production et le compte d'exploitation du projet artistique Animer le réseau de partenaires, mécènes, etc. identifiés, afin de les développer et les fidéliser Anticiper et mettre en place les actions nécessaires pour respecter les obligations réglementaires Contrôler la conformité des contrats de travail des artistes et techniciens et l'ensemble des contrats Superviser le transport et l'assurance des oeuvres d'art afin de sécuriser les opérations logistiques Mesurer l'impact des actions RSE/RSO et identifier les points d'amélioration Développer des solutions pour améliorer l'empreinte environnementale et sociétale Définir et mettre en oeuvre les stratégies de communication, de médiation et de marketing culturel Définir la stratégie de communication et élaborer un plan de communication adapté au secteur culturel Superviser la rédaction et la réalisation des outils de communication culturelle print et numériques

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

Validation(s) Visée(s)

Manager de l'ingénierie culturelle - Niveau 7 : Master, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur (Niveau 7 européen)



Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
-----------------	--------------------	-------	------------------------	------------------	-----	-----------

00531455

du 30/09/2024 au
30/09/2025

Bordeaux (33)

EFAP-ICART
AQUITAINE

